

CODERPA 77

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

Année 2003

Chapitre 1

Rapport d'activité

Chapitre 2

Les commissions spécialisées

- *Commission «bien préparer et vivre sa retraite »*
- *Commission «information et Communication »*
- *Commission «environnement et Dépendance*

Chapitre 3

Bilan financier

Chapitre 4

CORERPA Ile-de-France

Chapitre 5

Arrêté préfectoral

Chapitre 6

Questions diverses

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2003

Le CODERPA a connu un début d'année un peu morose,

- > le bilan 2002 était en déficit, une somme de 4 033,00 € a du être prélevée sur le compte livret.
- > l'annonce de la réduction de la subvention d'Etat de 20 %. Devant cette situation, des économies ont donc été étudiées et les propositions ont été acceptées par les membres du bureau à savoir :
 - pas de remboursement de frais de déplacement dans la période immédiate,
 - limitation de la présence des représentants du CODERPA aux seules réunions sises à Melun.

Heureusement, cette situation n'a pas découragé les Présidents des Commissions qui ont continué à mener à bien les travaux en cours.

Le CODERPA 77 comprend trois Commissions.

I. ENVIRONNEMENT ET DEPENDANCE :

Elle est chargée des problèmes concernant les Personnes Agées en liaison avec les services d'aides à domicile, mais aussi en établissement, qu'il s'agisse des hôpitaux ou des Maisons de retraite.

Cette Commission s'est réunie 8 fois au cours de l'année 2003.

C'est la Commission qui a le plus de membres et est de ce fait la plus active.

Jusqu'au 31 décembre 2003, Madame PAUL en a été la Présidente. Depuis le 1er janvier 2004 Monsieur RENARD, candidat à la présidence de cette Commission en assure l'intérim.

II. BIEN PREPARER ET VIVRE SA RETRAITE :

Cette Commission a de tout temps axé son activité sur deux points totalement différents :

1°) chaque année, elle organise, en partenariat avec une municipalité qui le souhaite, une journée d'information en direction des futurs retraités et des jeunes retraités. Monsieur HERPE qui en est le Président développera la façon de mettre en place une telle journée qui demande beaucoup de temps pour aboutir à sa réussite et à la satisfaction des intéressés qui ne manquent pas de venir nous remercier pour les informations recueillies.

2°) en début d'année un thème est choisi, pour 2003, ce sont les transports en Seine et Marne qui ont été retenus. Monsieur SCHAUB, membre de la Commission s'est chargé de cette mission, il nous fera part de ses travaux et de la manière dont il a procédé, mais au 31 décembre l'enquête n'est pas totalement achevée, étant donné l'importance du sujet.

Au cours de cette année, la Commission s'est réunie 7 fois, il faut y ajouter la journée d'information pour les futurs retraités qui a eu lieu à Dammarie-lès-Lys et qui a rencontré un grand succès, sans oublier non plus les rencontres avec les responsables des Personnes Agées dans la municipalité concernée qui nécessitent plusieurs déplacements.

III. INFORMATION ET DOCUMENTATION :

Cette Commission, comme son nom l'indique, est chargée de rechercher les articles concernant les Personnes Agées, qui constitueront les cahiers du CODERPA.

Ceux-ci paraissent deux fois l'an :

au printemps et à l'automne.

Monsieur BIZOUARD en est le Président.

Au cours de cette année :

- 7 réunions ont été tenues, auxquelles il convient d'ajouter 2 réunions, d'une journée chacune, consacrées à la mise en page et sous enveloppes des cahiers et à leur expédition.

Le site Internet du CODERPA est géré par cette Commission ; Monsieur CASTELLANT en assure la mise à jour.

Malgré l'activité développée au sein de ces deux dernières Commissions, ce sont les plus "pauvres" en membres participants régulièrement à leurs travaux. Celle présidée par Monsieur HERPE compte de 4 à 5 membres à chaque réunion.

Quant à celle présidée par Monsieur BIZOUARD, l'effectif des membres présents s'est réduit à trois personnes depuis le décès de son secrétaire, Monsieur LEMOINE.

Un certain nombre de noms figurent bien sur les listes, mais leurs titulaires ne se déplacent jamais et ne s'excusent pas.

Je me permets donc de lancer un appel pressant pour recueillir des candidatures pour ces deux Commissions, exclusivement, puisque celle de l'Environnement et Dépendance est déjà bien pourvue.

Le Bureau pour sa part coordonne les travaux des trois Commissions.

Il s'est réuni 5 fois au cours de cette année.

~ 2 Assemblées Générales ont été tenues :

- l'une le 10 avril 2003, le budget présenté avec un déficit a été rejeté,**
- l'autre le 23 juin, un nouveau budget en équilibre a été présenté et accepté.**

> des représentants du CODERPA ont participé à 3 Commissions de recours de l'APA à la DASSMA.

> sur invitation de Monsieur QUILLET, 1er vice-Président au Conseil Général chargé des Affaires Sociales et des Personnes Agées, une délégation de 5 membres du Bureau s'est rendue à Meaux.

La délégation lui a fait part des soucis du CODERPA en matière d'APA, des aides à domiciles, mais aussi de nos difficultés financières.

Monsieur QUILLET nous a écoutés avec beaucoup d'attention et a conclu cet entretien en nous promettant d'intervenir en faveur du CODERPA afin qu'une subvention exceptionnelle soit accordée en fin d'année. Cette promesse s'est concrétisée par un complément de 3 000,00 €

Monsieur le Président du Conseil Général et Monsieur QUILLET en ont été remerciés.

- > Un représentant du CODERPA a assisté à Melun à 2 réunions de la Commission des Tutelles.
 - > Une délégation de 6 membres du CODERPA a assisté à la réunion organisée par l'Association "RIVAGE" (CLIC de Melun) qui avait pour thème : « L'Argent et la Personne Agée ».
 - > le 11 décembre à l'Espace Kangourou de Melun se tenait comme chaque année la journée d'Information du CODERPA. 120 personnes y ont assisté. Monsieur COQUET, Préfet de Seine et Marne, a ouvert la séance et a évoqué entre autres points les méfaits de la canicule dans le département. Madame PERNET, Directeur des Affaires Sanitaires et Sociales, a exposé la politique du gouvernement en direction des Personnes Agées.
- ~ La prise en charge des Personnes Agées dans le département a été traitée :
- à domicile : par Monsieur BOIRIN, Directeur du Service des Personnes Agées et adultes handicapés, à la DASSMA,
 - en établissement : par Madame ANTOINE, Inspectrice Principale, à la DDASS,
 - Maltraitance des personnes âgées : Monsieur le Docteur DUPORTET a apporté des précisions sur la mise en place de la plate-forme régionale d'étude,
 - la campagne de prévention des chutes de la CPAM a été rappelée par Madame COMTESSE.
- ~ L'aide aux aidants familiaux a été traitée par différents intervenants :
- Madame BELAMY pour la MSA,
 - Monsieur de BRYE de l'Association Centre 77,
 - Madame SEGURA de l'ASSAD 77,

- Monsieur QUILLET, 1^{er} Vice-Président du Conseil Général 77, devait conclure cette journée, mais empêché par d'autres obligations, a dû quitter notre réunion en fin de matinée. Avant de partir, il a annoncé qu'il ne serait pas candidat aux élections cantonales et que c'était sa dernière participation à nos travaux.
- Madame PRUNIERES : Membre du Bureau participe régulièrement aux réunions du CROSS,
- Monsieur FRATTI : également Membre de Bureau représente le CODERPA et la CNRPA.

Le CODERPA n'a pas d'identité juridique, aussi le bureau a-t-il été amené à constituer une Association (loi 1901) pour préserver la gestion des fonds. Ont été nommés par l'Assemblée Générale : le Président, le vice-Président, le Secrétaire, le Secrétaire Adjoint, le Trésorier, le Trésorier Adjoint. Monsieur BALLU, trésorier, nous présentera le bilan de l'année 2003 et le budget prévisionnel 2004.

Vous pourrez aussi constater que

- des crédits ayant été débloqués, Madame PERNET a aussitôt mandaté à la trésorerie du CODERPA la somme de 2 934,00 € représentant les 20 % qui avaient été gelés.
- L'AG2R a pour sa part ajouté un complément à la subvention qu'elle alloue chaque année au CODERPA.

Avant de conclure ce rapport, je dois vous faire part de l'inquiétude d'un grand nombre de membres du Bureau, en ce qui concerne la refonte et mise en place du schéma gérontologique qui, à ce jour, ne semble toujours pas être programmé, le précédent étant périmé depuis 5 ans.

Nous souhaitons vivement que les travaux de mise en place de ce schéma commencent rapidement.

Je termine en adressant à Madame PAUL et à Madame GOUJON de l'AGRR mes remerciements pour l'aide et la compétence qu'elles m'ont apportée, mais aussi à Madame PERNET, ainsi qu'à Mesdames ANTOINE de la DDASS et THOMAZEAU de la DASSMA qui assistent aux réunions de bureau aussi souvent que leurs tâches administratives leur permettent de se libérer.

Les Commissions Spécialisées

Activités de la Commission «bien préparer et Vivre sa retraite »

La Commission s'est réunie 6 fois en 2003.

- I. Dans le cadre du développement des relations intergénérationnelles, souhaité par Monsieur Bernard COQUET, Préfet de Seine et Marne, une lettre a été adressée dans ce sens à un certain nombre de communes, représentatives et réparties sur l'ensemble du Département. Quelques réponses nous sont parvenues, et c'est à ce titre qu'un entretien a eu lieu le 22 février 2003 avec le Maire de CHARNY ; contact très utile pour les deux parties, débouchant notamment sur le choix de cette localité (et communes environnantes) en 2004 pour la journée d'information pour les futurs retraités.**

- II. Comme tous les ans, la Commission a organisé une journée d'information pour les retraités et futurs retraités avec l'aide de l'AGRR, des caisses de retraites et du PACTARIM.
Elle a eu lieu le jeudi 3 avril 2003 à DAMMARIE-LES-LYS ; organisée conjointement par la commune et le CODERPA, elle a connu un grand succès, avec environ deux cents participants qui se sont montrés très intéressés et satisfaits.**

- III. Par ailleurs, la Commission a lancé une étude sur les transports des Personnes Agées en Seine et Marne, devant déboucher sur des informations aux intéressés et des interventions éventuelles auprès des autorités et organismes compétents.**

Activités de la Commission “Information et Communication”

Si l'on juge l'activité d'une Commission au montant des subventions qu'elle consomme dans une année, alors on peut dire que notre activité a été excellente !

Les frais postaux, les achats de fournitures de bureau et d'informatique, c'est notre Commission qui en est à l'origine. Pourtant nous sommes très attentifs à la courbe de nos dépenses. Pas plus de 10 feuilles par cahier, nous a recommandé notre vice-présidente, et vous pouvez contrôler, nous ne dépassons pas la norme prescrite. Mais, ces 10 feuilles sont très bien employées, nous essayons de les remplir au maximum, et pas n'importe comment car leur contenu est toujours intéressant et en lien avec l'actualité de notre département et de nos préoccupations.

Ce travail est le fruit d'une petite équipe, peu nombreuse, mais bien soudée, qui se retrouve chaque mois pour mettre en commun les recherches effectuées au long des jours. Nous publions trois cahiers annuels, deux d'informations générales concernant les Personnes Agées, et le troisième comme diffusion des interventions éminentes entendues lors de notre Forum annuel.

Notre Commission est aussi à l'origine d'une initiative appréciée, l'organisation d'un apéritif convivial lors de ce Forum, où participants et intervenants continuent les échanges autour d'un verre de jus de fruits ou très peu alcoolisé.

Pour pouvoir en rendre compte, nous participons aussi au Forum de la CORERPA et à la réunion du CNRPA.

Enfin, je ne voudrais pas terminer ce compte-rendu sans parler de deux membres qui nous ont quittés au cours de l'année 2003.

Didier BARANTON, âgé, malade, a démissionné pour raison de santé. C'était le plus ancien d'entre nous, mais il avait un sens de l'humour qui était très apprécié et combien nécessaire.

Séverin LEMOINE, lui, était un jeune dans lequel on voyait un futur responsable tellement ses connaissances et ses activités étaient grandes. Il nous a quittés fin décembre, terrassé lors de vacances en Corse.

Vous comprendrez que je termine par un appel aux bonnes volontés pour qu'elles rejoignent notre Commission durement touchée dans ses fidèles participants.

Activités de la Commission “Environnement et Dépendance”

Depuis l'Assemblée Générale du 10 avril 2003, durant laquelle la Commission a rendu compte de ses travaux, celle-ci s'est réunie 9 fois, avec une participation moyenne de 12,6 personnes.

- I. Elle a conduit à leur terme et rédigé ses propositions relatives au futur schéma gérontologique, sous forme d'une synthèse, qui a été remise au Bureau du CODERPA. Elle souhaite que celui-ci soit associé à la rédaction de ce schéma.
- II. Représentés dans les Commissions, les 4 CLIC existants y partagent leur expérience et expriment leurs préoccupations. La Commission favorise ces échanges et souhaite la poursuite des efforts et le dégagement des moyens nécessaires à la création de nouveaux CLIC permettant une couverture progressive de l'ensemble du territoire du département.
- III. Les modifications apportées aux conditions d'attribution de l'APA, en retrait sur les droits antérieurs, sont mal connues des Personnes Agées Dépendantes et de leurs proches.
Après examen des conséquences lourdes pour les usagers, la Commission propose que les autorités départementales : DDASS, DASSMA, Conseil Général fassent connaître très largement ces nouvelles conditions d'attribution à tous les intéressés.
- IV. Les causes et conséquences des effets désastreux de la canicule de l'été 2003 ont aussi été analysées. Les manques importants d'effectifs de personnels soignants et d'accompagnement dans les établissements accueillant les Personnes Agées, tant publics que privés, ainsi que l'inadaptation des locaux ont été déterminants dans l'augmentation de la mortalité.
Pour les Personnes Agées à domicile, ce sont l'isolement, les carences en matière de permanence médicale sur les localités, mais aussi les limites des services de soins et d'aide à domicile qui faute de moyens suffisants, n'ont pu répondre aux besoins exceptionnels de cette période, qui ont abouti à une mortalité aggravée.
Corriger toutes les insuffisances constatées le plus rapidement possible devrait permettre de réduire de tels risques pour l'avenir.

- V. La participation régulière d'animateurs des Services d'Aide et de Soins à Domicile nous a permis de mieux cerner les difficultés rencontrées par ces services pour répondre aux besoins en constante progression des Personnes Agées Dépendantes à domicile : nécessité d'augmenter les effectifs d'intervenants mieux formés et mieux payés, meilleures coopérations entre les différents services et complémentarités à organiser pour prendre en charge toutes les demandes, et ce en permanence.
- VI. Enfin, la Commission a été attentive au fonctionnement et au devenir du CODERPA, lien privilégié de rencontres, d'échanges, de réflexions et d'élaboration de propositions pour améliorer la vie de l'ensemble des Personnes Agées du département. Elle espère le maintien du statut actuel et le renforcement des moyens du CODERPA.
- VII. Voilà, résumé, l'essentiel des réflexions, travaux et propositions de la Commission "Environnement et Dépendance" qui profite de cette occasion pour exprimer, une nouvelle fois, toute sa reconnaissance à Madame Thérèse PAUL, qui l'a présidée durant 13 années, jusqu'en décembre 2003.
- VIII Le nécessaire ajustement de l'offre aux besoins actuels et futurs des Personnes Agées :

1. doit tenir compte réellement des prévisions relatives aux évolutions démographiques (d'ici à 2030...)

La population de 75 ans et plus aura doublé avec, en grande couronne une progression de 170%

La dépendance de plus de 88%.

Prévisions réalisées par l'ORS (Observatoire Régional de Santé Ile-de-France) à la demande de la Préfecture de Région et du Conseil Régional d'Ile-de-France.

2. doit s'articuler avec la mise en place d'actions de prévention(ostéoporose entraînant des fractures, pathologies mentales dont la maladie d'Alzheimer, la nutrition et l'hydratation, les traumatismes liés aux chutes) pour tout public âgé (du plus fragilisé au plus vigoureux).

IX Les hopitaux :

- **développement des filières gériatriques avec court séjour, moyen séjour et long séjour**
- **présence (ou astreinte) d'un médecin référent ou gériatre aux urgences**
- **une unité conseil mobile dans l'établissement pour suivre la personne âgée**
- **créer (stimuler la création) des liens hôpital/ville (domicile) : outils de liaisons concernant la Personne Agée en facilitant les relations entre professionnels.**

Bilan financier

COMPTE DE RESULTAT

	Au 31/12/2003	Au 31/12/2002
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		
<u>Subventions</u>		
Etat DDASS	10 672	10 672
Conseil Général	10 800	7 768
AG2R	1 525	1 068
<u>Total des Subventions</u>	22 997	19 508
<u>Autres produits</u>		
Remboursement CNASEA /CEC	0	1
Reprise Provision pour charges	0	2897
TOTAL DES PRODUITS	22 997	22 406
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		
Achats fournitures de bureau et informatique	915	534
Charges externes	5 228	6 039
Charges de Personnel	16 944	15 702
Financement des travaux de commission	820	448
total des charges d'expl.	23 907	22 723
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	23 907	22 723
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 910	- 317
<u>RESULTAT FINANCIER</u>		
intérêts compte sur livret	443	598
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 467	281

BILAN AU 31 DECEMBRE 2003

BILAN ACTIF

	Au 31-12-2003	Au 31-12-2002
<u>Disponibilités</u>		
Crédit Mutuel Compte Livret	14 712	25 269
Crédit Mutuel Compte courant	9 146	1 789
<u>Total des disponibilités</u>	23 858	27 058
<u>Autres créances</u>		
Subventions à recevoir	3 000	
<u>Total autres créances</u>	3 000	
TOTAL BILAN ACTIF	26 858	27 058

BILAN PASSIF

<u>Fonds propres</u>		
Report à nouveau	23 891	23 612
Résultat de l'exercice	- 467	281
<u>Total des fonds propres</u>	23 424	23 893
<u>Dettes</u>		
Charges à payer	1 011	1 518
Dettes sociales	2 423	1 647
<u>Total des dettes</u>	3 434	3 165
TOTAL BILAN PASSIF	26 858	27 058

BUDGET PREVISIONNEL 2004

	Réalisé Au 31/12/2003	Budget 2004
PRODUITS COURANTS		
Subvention Etat DDASS	10 672	10 672
Subvention Conseil Général	10 800	7 800
Subvention AG2R	1 525	1 067
Total des Subventions	22 997	19 539
Produits financiers	443	440
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Prélèvement sur compte courant	0	4 181
TOTAL DES PRODUITS	23 440	24 160
CHARGES COURANTES		
Achats		
Fournitures Bureau	915	1 000
Total des Achats	915	1 000
Charges externes		
Assurances	95	100
Participation colloques	656	650
Comptabilité	1 406	1 420
Frais de déplacement	718	620
Frais postaux	2310	2400
Frais divers	43	50
Total des charges externes	5 228	5 240
Charges de Personnel		
Salaires	13 728	13 800
Charges patronales	2 950	3 000
Transport carte orange	266	270
Total des charges de personnel	16 944	17 070
Commissions		
Fonctionnement	820	850
Total des Commissions	820	850
TOTAL DES CHARGES	23 907	24 160
RESULTAT	- 467	0

CORERPA
ILE – DE - FRANCE

CORERPA Ile-de-France

Résumé de l'activité 2003 :

Au cours de l'année 2003, les représentants du CODERPA de Seine-et-Marne (essentiellement Messieurs le Docteur ROUCOU et FRATTI), ont participé aux assemblées et réunions suivantes de la CORERPA d'Ile-de-france et de plusieurs groupes de travail constitués au niveau régional et auxquels participent les membres de la CORERPA, à savoir :

- 8 réunions de bureau ;
- 4 assemblées plénières ;
- 1 assemblée avec le CNRPA sur lapa ;
- de nombreuses réunions des Commissions et groupes de travail

- santé à domicile ;
- santé en établissement ;
- APA suivi des conditions d'application, particularités dans chacun des 8 départements ;
- transport et accessibilité ;
- habitat adapté ;
- information (rédaction du bulletin périodique) ;

- 2 assemblées générales de l'Association de gestion des fonds du CODERPA, suivies de son Conseil d'Administration ;
- organisation et tenue du Forum. Plusieurs membres du CODERPA de Seine-et-Marne assistent à ce Forum.

La CORERPA ayant deux représentants au Conseil Economique et Social d'Ile-de-france, participe activement aux commissions suivantes au cours desquelles elle est amenée à donner son avis sur toutes les questions intéressant la vie des Franciliens

- Finances et Plan ;
- Transports ;
- Santé Famille et Social ;
- Aménagement du territoire.

Dans le cadre des Assises des Collectivités Locales, les représentants de la CORERPA ont signalé le point de vue des personnes qu'elle représente.

Par ailleurs, la CORERPA, en tant que représentante des usagers (les Retraités et Personnes Agées), est consultée par plusieurs organismes

- l'Union Hospitalière de la Région Ile-de-France (UHRIF) ;
- l'Agence Française de Normalisation (AFNOR) ;
- l'Agence Nationale d'Accréditation des Etablissements Sanitaires (ANAES) ;...

Les 8 CODERPA de la région participent activement au fonctionnement de la CORERPA et y font remonter les informations et analyses sur les divers sujets

- suivi de l'APA ;
- développement des CLIC ;
- transports pour les personnes à mobilité réduite ;
- les solutions aux problèmes de la maltraitance ;
- le manque de place et de personnel dans les services de soins à domicile et en établissements.

Dans le cadre des travaux sur la canicule, la CORERPA d'Ile-de-France a fait parvenir au Ministère chargé des Affaires Sociales et aux autorités régionales, dès le 20 août 2003, une liste de dix propositions pour améliorer les conditions de vie des Personnes Agées en Ile-de-France

- Dans les communes ou les quartiers de grandes villes, repérer toutes les personnes à risques, vulnérables ou seules, non prises en charge par les services professionnels ou associatifs. Pour ce faire, s'appuyer sur les acteurs de la vie quotidienne : gardiens d'immeubles, voisins, bénévoles, commerçants, jeunes, facteurs, médecins, pharmaciens... et, si besoin, installer un réseau de téléalarme avec des correspondants de rue et une aide itinérante de nuit comme cela existe dans certains endroits.
- Développer des réseaux de proximité comprenant des maisons de santé accessibles à tous et à tout moment ; elles éviteraient l'encombrement, quelque fois abusif, des urgences hospitalières.
- Prévoir des accueils de jour avec des transports adaptés ou des accueils temporaires si l'état physique ou mental d'une personne se détériore.

- Développer les Services de Soins et d'Aide à Domicile avec une véritable formation professionnelle de tout le personnel, une revalorisation des salaires comme promis ; établir un service de garde pour les personnes en graves difficultés ; prévoir aussi le remplacement des personnels en vacances, surtout pendant l'été.
- Faire passer dans les médias, en particulier par la télé, des consignes simples et claires en cas d'un danger particulier et imprévu : épidémie, grosse chaleur, grand froid...
- Ouvrir de très nombreuses places indispensables tant dans les logements-foyers, dans des maisons de retraite médicalisées, que dans les services hospitaliers ou dans les services d'urgence (voir toutes les statistiques concordantes sur le vieillissement des Franciliens dans les années à venir).
- Recruter assez de personnel compétent pour assurer le fonctionnement de toutes ces places en augmentant le ratio de 0,4 par lit (nettement insuffisant comme on l'a vu cet été) à 0,8 par lit, comme dans plusieurs pays voisins.
- Ouvrir suffisamment de formations qualifiantes autant pour les établissements que pour les services à domicile ; Accélérer la validation des acquis professionnels pour encourager les candidats au diplôme d'auxiliaire de vie sociale.
- Débloquer rapidement le reste des crédits nécessaires, prévus pour la mise en application de la réforme de la tarification des établissements.
- Poursuivre la mise en place des CLIC avec la collaboration des CCAS et des Mairies pour bien coordonner les actions de proximité et renforcer l'écoute des usagers représentants dans les CODERPA et CORERPA.

**Arrêté de
Composition du
CODERPA**

Chapitre V : ARRETE MODIFIANT LA COMPOSITION DU



CODERPA

PREFECTURE DE SEINE-ET-MARNE

**MINISTÈRE DES AFFAIRES
SOCIALES, DU TRAVAIL ET
DE LA SOLIDARITE**

**MINISTÈRE DE LA SANTE,
DE LA FAMILLE ET DES
PERSONNES HANDICAPEES**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES
ET SOCIALES
DE SEINE-ET-MARNE

ARRETE DDASS -AS N° 77-04-26

**MODIFIANT LA COMPOSITION DU
COMITE DEPARTEMENTAL DES RETRAITES
ET PERSONNES AGEES
DE SEINE-ET-MARNE(CODERPA)**

LE PREFET DE SEINE-ET-MARNE
Officier de la Légion d'Honneur

VU le décret n° 82-697 du 4 août 1982 instituant un comité national et des comités départementaux des retraités et personnes âgées ; modifié par le décret n° 88-160 du 17 février 1988 ;

VU le décret n° 98-645 du 22 juillet 1998 modifiant le décret n° 82-697 du 4 août 1982 instituant un comité national et des comités départementaux des retraités et personnes âgées ;

VU la lettre circulaire n° 88-240 du 9 mars 1998 relative au renouvellement des Comités Départementaux des Retraités et Personnes Agées (CODERPA) ;

VU la circulaire n° 88-11 du 2 mai 1988 relative à l'application du décret n° 88-160 du 17 février 1988 ;

VU la circulaire n° 88-21 du 14 décembre 1988 relative au renouvellement des Comités Départementaux des Retraités et Personnes Agées (CODERPA) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 95 BOA 144 du 09 octobre 1995 renouvelant la composition du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine et Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 97 BOA du 10 juin 1997 modifiant la composition du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine et Marne ;

VU l'arrêté préfectoral n° PA-98-07 renouvelant la composition du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine et Marne ;

CONSIDERANT qu'il convient de pourvoir au remplacement des membres du CODERPA ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de Seine et Marne ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du département de Seine-et-Marne comprend les membres suivants :

PRESIDENCE

Président : Le Préfet ou son représentant

Vice-Président : Le Président du Conseil Général ou son représentant

1er COLLEGE

Représentants départementaux des associations et des organisations mentionnées au 2° de l'article 4 du décret du 4 août 1982 susvisé :

Un titulaire et un suppléant pour chaque organisation, désignés par le Préfet, sur proposition des associations et organismes concernés.

1 - CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES

Titulaire

vacant

Suppléant

vacant

2 - FEDERATION GENERALE DES RETRAITES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Titulaire

Monsieur Georges **FRATTI**

Suppléant

Monsieur Roger **TACHE**

3 - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES

Titulaire

vacant

Suppléant

vacant

4 - FEDERATION NATIONALE DES CLUBS D'AINES RURAUX

Titulaire

Madame Jozeline **DELARRE** née **FOURNET**

Suppléant

Monsieur Claude **MILLET**

5 - UNION NATIONALE DES OFFICES DE PERSONNES AGEES

Titulaire

vacant

Suppléant

Vacant

6 - UNION NATIONALE DES RETRAITES ET PERSONNES AGEES

Titulaire

Madame Madeleine **NARME**

Suppléant

Madame Suzette **ANTOINE**

7 - UNION FRANCAISE DES RETRAITES

Titulaire

Monsieur Jacques **HERPE**

Suppléant

Monsieur Pierre **SCHAUB**

8 - UNION CONFEDERALE DES RETRAITES CGT

Titulaire

Monsieur Henri **RENARD**

Suppléant

Mr Bernard **DAGNEAU**

9 - UNION CONFEDERALE DES RETRAITES CFTD

Titulaire

Madame Jacqueline **DELAFATE**

Suppléant

Monsieur Robert **BALLU**

10-UNION CONFEDERALE DES RETRAITES FO.

Titulaire

vacant

Suppléant

Vacant

11- UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES ET PENSIONNES - CFTC

Titulaire

Monsieur Jacques **MACHY**

Suppléant

Vacant

12 - UNION NATIONALE POUR LA PREVOYANCE SOCIALE DE L'ENCADREMENT - CGC

Titulaire

Vacant

Suppléant

Vacant

13 - UNION INTERPROFESSIONNELLE RETRAITE INDUSTRIE ET COMMERCE

Titulaire

Madame Léa HAUDIQUET

Suppléant

Mme Marie José DUHAL

14 - MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE DE L'ILE DE FRANCE

Titulaire

Madame Madeleine. BONNEFOND

Suppléant

Monsieur Elie QUIDU

15 - FEDERATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE RETRAITES DE L'ARTISANAT

Titulaire

Monsieur Maxime HELVIG

Suppléant

Monsieur Gérard BOUQUET

16 - CONFEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DES PROFESSIONS LIBERALES

Titulaire

Monsieur Jean-Marie FINOT

Suppléant.

Monsieur Daniel ISAMBERT

2^{ème}COLLEGE

Dix personnes en activité au sein des principales professions concernées par l'action sanitaire et sociale en faveur des personnes âgées. .

Un titulaire et un suppléant désignés à raison de cinq pour chaque autorité, par le Préfet et par le Président du Conseil Général.

TITULAIRES

1-ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDES MENAGERES DE LA FAMILLE RURALE

Madame Isabelle SEGURA

2-ORDRE DES MEDECINS

Monsieur le Docteur Gérard DUFOORT

3 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CROIX ROUGE

Madame Françoise FLON

4-ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES

Madame le Docteur Valérie POULAIN

5-SERVICE DE SOINS A DOMICILE-ASSOCIATION DE SERVICE DE SOINS A DOMICILE DE MELUN ET SA REGION

Madame DELOULAY

6- MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE ARTHUR VERNES DE MORET SUR LOING

vacant.

7- MAISON DE RETRAITE PRIVEE- "MAISON DU GRAND CHENE" A COMBS-LA-VILLE

Madame NAUDE

8-CENTRE HOSPITALIER DE PROVINS

Monsieur Pierre DROGOU

9-ORGANISME DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE DE PROVINS

Monsieur CROISY

10-PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL DU CENTRE HOSPITALIER DE FONTAINEBLEAU

Madame le Docteur Nathalie BAPTISTE

SUPPLEANTS

1-ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'AIDES MENAGERES DE LA FAMILLE RURALE

Madame Sylvie PATTYN

2 - ORDRE DES MEDECINS

Monsieur le Docteur Robert STEINSCHNEIDER

3 - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CROIX ROUGE

Monsieur le Docteur François RUPPLI

4- ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGEES.

Madame le Docteur Marie-Claude DELESALLE

5-SERVICES DE SOINS A DOMICILE DE ROISSY-EN-BRIE

Madame PASSEBOSC

6-MAISON DE RETRAITE PUBLIQUE DE SAMOIS-SUR-SEINE

Monsieur LECA

7-DIRECTEUR D'UN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame Danièle PEREZ

8-CENTRE HOSPITALIER DE MEAUX

Monsieur **GENTY**

9- ORGANISME DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE "RIVAGES" A VAUX-LE-PENIL

Madame **DAUVERNE**

10-PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL DE LA MAISON DE RETRAITE DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTEREAU

Madame le Docteur Odile **MORILLON**

3^{ème} COLLEGE

Représentants des responsables et des principaux organismes qui, par leurs interventions et leurs financements, apportent une contribution significative à l'action en faveur des personnes âgées au sein du département.

Cinq membres désignés par le Préfet sur proposition des organismes concernés, quatre par le Président du Conseil Général, un par le Président de l'Association Départementale des Maires de France ou, à défaut par le collège des Maires du Département.

TITULAIRES

1- CONSEIL GENERAL

Monsieur Vincent **TONI**, Conseiller Général du canton de Lagny-sur-Marne

2- CONSEIL GENERAL

Monsieur Etienne **WEHREL**, Conseiller Général du canton de Lizy-sur-Ourcq

3- CONSEIL GENERAL

Madame Danièle **QUERCI**, Conseiller Général du canton de Vaires-sur-Marne

4- CONSEIL GENERAL

Madame Maud **TALLET**, Conseiller Général du canton de Champs-sur-Marne

5- UNION DES MAIRES.

Monsieur **FRISINGHELLI**, maire de BREAU

6- CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE(CPAM)

Monsieur Patrick **GUILLOT**

7- CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE (CRAMIF)

Madame Yvette **MARIEL**

8- ASSOCIATION GENERALE DES RETRAITES PAR REPARTITION(AG2R)

Monsieur Gilbert **RICHTER**

9- CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE VIEILLESSE(CNAV)

Madame Jacqueline MOUSQUE

10-MUTUALITE DE SEINE-ET-MARNE

Madame Anne-Marie RUTZ

SUPPLEANTS

1 - CONSEIL GENERAL

Monsieur Yves JAUNAUX, Conseiller Général du Canton de la Ferté-Gaucher

2 - CONSEIL GENERAL

Monsieur Dominique SATIAT, Conseiller Général du Canton de Bray-sur-Seine

3 - CONSEIL GENERAL.

Monsieur Michel VALLIER, Conseiller Général du Canton de Meaux Sud

4- CONSEIL GENERAL

Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Conseiller Général du Canton de Mitry-Mory

5 UNION DES MAIRES

Monsieur Joseph BERGER, maire de BOMBON

6-CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE(CPAM)

Mr Jean-Marie PERIGNON

7-CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE (CRAMIF)

Madame Yvette MARIEL

8-ASSOCIATION GENERALE DES RETRAITES PAR REPARTITION(AG2R)

Madame Dominique BOUCHAIN

**9-CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE VIEILLESSE DES TRAVAILLEURS
SALARIES (CNAV)**

Madame Ines SEURON

10-MUTUALITE DE SEINE-ET-MARNE

Madame Henriette SZYMANSKI

**Huit personnalités qualifiées désignées en nombre égal par le Préfet et le Président
du Conseil Général du Département**

1 - Monsieur SOCHARD

" Association d'aide à domicile en milieu rural "

2 - Madame Michèle BRANGER

" Comité d'amélioration du logement, protection, amélioration, conservation, transformation (Calpact 77) "

3 - Madame Micheline SAUVAGE

" Fédération des associations de soins et services à domicile de Seine et Marne (Fassad)

4-Monsieur le Docteur ROUCOU

5 - Monsieur André DEVAUX

" Association de visiteurs et animateurs bénévoles "

6- Monsieur BIZOUARD

" C.C.A.S de Chartrettes "

7- vacant

Article 2 - *L 'expiration du mandat des membres du Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées de Seine-et-Marne demeure fixé au 9 octobre 2004.*

Article 3 - *Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.*

Article 4 - *Le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Seine et Marne affiché en Préfecture de Seine-et-Marne ainsi qu'à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.*

Melun,

Le Préfet de Seine-et-Marne